Sciences Po / fonds CEVIPOF



République Française - Département de la Sarthe -
Deuxième circonscription - Elections législatives 21 mars 1993

avec Daniel BOULAY

de nouveau votre député communiste à vos côtés

Daniel BOULAY
46 ans - employé d'assurances

Trois ans après l'avoir élu député, les électeurs de la circonscription ont jugé aux actes son activité.
Ils lui ont témoigné une confiance accrue, lui accordant un pourcentage de voix en progression : 32,1 % dès le premier tour contre 30,4 % à l'élection précédente. Et cela en dépit de la tendance nationale qui avait porté à l'époque une majorité absolue de députés socialistes au pouvoir.

Elu et réélu depuis lors au Conseil Général et au Conseil Municipal du Mans, il poursuit son activité à votre service. Son expérience sera utile demain pour défendre de nouveau vos intérêts à l'Assemblée Nationale.



Suppléant :
Jean-Claude LAUDE
47 ans
instituteur

Elu maire de Champagné en 1971, les électeurs lui ont constamment renouvelé leur confiance en le réélisant au Conseil Municipal. Il accomplit son troisième mandat à la tête de la commune où sa compétence, sa disponibilité sont reconnues.

Suppléant de Daniel BOULAY à l'Assemblée Nationale, il a apporté une précieuse contribution au travail effectué en faveur de la population. Il retrouvera demain cette responsabilité si vous le décidez.

Non seulement vous retrouverez le député dont vous avez pu apprécier l'activité...

...mais vous doterez ainsi d'un député de plus le groupe parlementaire communiste à l'Assemblée Nationale, le seul qui demain tiendra tête à la droite et qui vous défendra.

Ce faisant, vous vous donnerez de la force.

Electrices, électeurs de la circonscription,

Cela fait seize ans que nous travaillons ensemble. Pour ce qui est de mon activité de député, à vos cotés, chacun a pu juger sur pièces et j'ai été sensible à la confiance renforcée que vous m'avez témoignée.

Je vous propose de mettre de nouveau mon expérience à votre service et à celui de la circonscription. Mais aujourd'hui, je le fais avec une gravité particulière.

Au moment où les difficultés s'amoncellent sur les familles, sur les jeunes avec la poussée du chômage et des inégalités, voilà que se précise le danger d'une droite dominante. Or les électeurs de gauche savent bien que nous avons fait ensemble la preuve qu'on peut tenir tête à la droite et la battre.

Notre circonscription a une tradition. A chaque fois qu'il s'agit d'élire le député, de très nombreux électeurs, ne votant pas toujours communiste à d'autres élections, font le choix du candidat communiste. Tout simplement parce qu'ils savent d'expérience ce que compter sur un député communiste représente pour eux.

Le 21 mars, il s'agit à la fois de dire catégoriquement NON au gouvernement, à sa désastreuse politique et de faire face à la droite qui a décidé de l'aggraver encore.

Les salariés, les agriculteurs, les chômeurs, les jeunes tout particulièrement, mais aussi les retraités, mesureront qu'en m'élisant de nouveau député ils contribueront à ce qui peut être ***la véritable nouveauté politique: davantage de députés communistes et un groupe communiste renforcé, rempart efficace à leur service.***

Daniel BOULAY

NOTRE PRIORITE C'EST L'HOMME, PAS LES PUISSANCES FINANCIERES

L'élection de Daniel BOULAY : un député de plus au sein du groupe communiste à l'Assemblée Nationale, un point d'appui pour faire reculer la droite et imposer d'autres choix

INVESTIR L'ARGENT DANS L'EMPLOI : C'EST POSSIBLE

La Sarthe est économiquement sinistrée : or pourtant l'argent, les moyens de crédit et de financement existent.

Pour les utiliser autrement, un député communiste en Sarthe soutiendra les luttes des salariés :

■ pour contraindre les entreprises à investir les profits (mille milliards par an nationalement) dans l'emploi.
■ pour mettre partout les progrès de la technologie au service de l'homme et non de la finance et de la spéculation.
■ pour réduire le temps de travail à 35 heures par semaine sans baisse du salaire.
■ pour renforcer l'efficacité des services publics avec création d'emplois.

Sur l'insistance des députés communistes, une loi a été votée en décembre dernier. Elle rend obligatoire le contrôle des 236 milliards de francs d'argent public alloués annuellement au patronat au titre de l'emploi et de la formation. Elle interdit les licenciements économiques (600 000 en 1992) dès lors que les employeurs ne soumettent pas un plan de reclassement.

Face à la droite qui va tenter de remettre en cause cette loi, l'élection d'un fort groupe communiste est indispensable.

PROTEGER L'ENVIRONNEMENT NECESSITE L'ESSOR ECONOMIQUE EN VILLE ET EN CAMPAGNE

■ La protection de la nature implique de développer les emplois pour travailler la terre, valoriser nos forêts. C'est donc refuser la réforme de la PAC et les accords du GATT comme le refusent les députés communistes, c'est à dire non à la mise en friche de nos terres.
■ Une grande politique de la ville nécessite de créer de emplois pour la rénovation des grands ensembles HLM, pour la construction sociale, avec des financements adaptés permettant un blocage des loyers et des charges, avec la revalorisation de l'APL.
■ Moins de pollution, c'est notamment limiter le trafic sur les routes (surtout des camions) par la sauvegarde et le développement du ferroviaire.
■ Une grande politique de l'eau, de valorisation des énergies nouvelles, de traitement des déchets passe par la création d'emplois adaptés à cet objectif.

IMPOSER D'AUTRES CHOIX POUR LES JEUNES ET LA FORMATION

■ Les députés communistes ont obtenu pour 1993 deux milliards de mesures sociales nouvelles notamment en matière d'éducation. Ils l'ont fait à 26 députés contre 577 qu'en compte l'Assemblée. Il faut amplifier leur force, au moment où la droite va tenter de remettre ces mesures en cause... Ainsi en Sarthe, 30 classes primaires et maternelles sont menacées de fermeture alors qu'il est possible de prélever 40 milliards sur le surarmement pour satisfaire les besoins.
■ 80 000 jeunes de toutes opinions ont élaboré l'an dernier le contenu d'une loi garantissant des droits pour la jeunesse. Seuls les députés communistes l'ont reprise et soutenue.

La seule solution de se faire entendre pour les jeunes, se donner avec Daniel BOULAY un deputé qui ira dans leur sens.

VIVRE MIEUX C'EST POSSIBLE :

■ pour les salariés et les retraités, avec un SMIC à 7500 francs, la revalorisation des bas et moyens salaires, des retraites et pensions.
■ pour les jeunes et les familles frappées par la pauvreté et l'exclusion avec la revalorisation du RMI (financé par un impôt sur la fortune renforcé), des indemnités ASSEDIC, l'interdiction des coupures d'électricité et de gaz, des saisies.
■ pour les agriculteurs par la revalorisation des prix à la production, ainsi que pour les artisans et petits commerçants qui souffrent de la baisse générale du pouvoir d'achat.
■ pour tous les assurés sociaux, en exigeant, comme seuls le font les députés communistes, l'arrêt du processus de démantèlement de la Sécurité Sociale au moyen de la taxation des revenus financiers.

DU NON A MAASTRICHT.... AU VOTE COMMUNISTE : UNE SUITE LOGIQUE

Tant en milieu rural que dans les cités populaires urbaines, le NON des électeurs de gauche et de progrès face au traité de Maastricht a été puissant.

A l'opposé, CHIRAC, GISCARD, ROCARD, FABIUS, LALONDE et WAECHTER ont été les ardents promoteurs du OUI à Maastricht. Ils se retrouvent demain pour en répercuter les effets désastreux contre la population française.

Seul le groupe des députés communistes issu du présent scrutin sera le rempart anti-Maastricht. Nombreux sont ceux qui ont dit NON à Maastricht le 20 septembre qui ne votent pas communiste à toutes les élections.

Le 21 mars la suite logique de leur NON sera le vote communiste. Comme ils l'ont fait 6 mois auparavant en se retrouvant aux côtés du Parti Communiste Français, la seule formation politique qui ait dit "OUI à une Europe sociale, démocratique et pacifique, donc NON à Maastricht".

LES DEPUTES COMMUNISTES... DES DEPUTES DIFFERENTS DES AUTRES

Les députés communistes ne tirent aucun avantage personnel de leur élection. Ils restent des militants au service de la population. Leurs indemnités de parlementaires sont intégralement reversées au Parti Communiste Français qui leur reverse un salaire d'ouvrier professionnel.

FACE A LA DROITE, LES ELECTEURS DE GAUCHE NE DISPERSERONT PAS LEURS VOIX

En alliance avec une partie de la droite, les gouvernements qui se sont succédés depuis cinq ans ont hélas fait le lit de CHIRAC et GISCARD.
Ceux-ci aujourd'hui veulent passer la vitesse supérieure. Il suffit de lire leur programme : privatisations, précarité accrue , nouvelles ponctions salariales, cadeaux fiscaux aux chefs d'entreprises, éducation livrée aux besoins patronaux, protection sociale mise en cause.

Impossible pour un électeur de gauche de cautionner le bilan désastreux des députés socialistes qui ont préparé le terrain à la droite.

Aucune illusion à se faire sur les dirigeants écologistes, qui se disent ouvertement prêts à pactiser avec elle.

Face aux 450 députés de droite annoncés, les luttes seront difficiles. Les électeurs de gauche de la circonscription ne disperseront pas leurs voix.

C'est le 21 mars que se décide l'essentiel: voter utile, voter Daniel BOULAY, contribuer à donner au pays le plus possible de députés communistes.

Se servir du vote communiste, c'est la valeur sûre du combat anti-droite.

Imprimerie Graphéco - Le MANS

Vu le candidat.

Sciences Po / fonds CEVIPOF